

# COM (2013) 275 final

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 31 mai 2013

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 31 mai 2013

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Recommandation de décision du Conseil** autorisant la négociation d'un accord sur la sécurité aérienne entre l'Union européenne et la République de Turquie

*Ce document est disponible auprès du secrétariat  
de la commission des affaires européennes*